A TOUS LES MEMBRES DE LA CJR

OBJET: DES NOUVELLES DE VOTRE CJR (le 6 septembre 2020)

L'automne est à nos portes et nous désirons vous tenir au courant des décisions prises lors du Conseil d'administration (CA) du 20 août dernier en ce qui concerne la tenue des activités.

Le CA a en effet autorisé la tenue d'activités pour l'automne. Dans le contexte actuel, il s'agit d'une grande responsabilité que la CJR a décidé d'assumer afin de répondre aux attentes de ses membres. L'offre d'activités sera moins diversifiée en raison des risques liées à la Covid-19 et la tenue des activités offertes exigera des mesures sanitaires particulières pour répondre aux exigences de la Santé publique, mesures qui devront être respectées par toutes les personnes qui choisiront de participer aux activités.

De plus, en raison des exigences en matière de distanciation sociale et des recommandations concernant la manipulation d'objet ou d'argent, des mesures ou façons de faire qui tiendront compte des particularités de chaque activité seront élaborées et appliquées (nombre de participants, mode de paiement, etc...).

Par ailleurs, nous sommes à préparer la prochaine édition de l'Info CJR qui comprendra notamment les informations concernant la programmation d'automne. Il est à noter que la plupart des activités débuteront à compter du 28 septembre. En ce qui concerne les activités qui pourraient débuter avant le 28, nous en ferons la promotion par courriel. Alors, pour ne rien manquer, surveillez les courriels de la CJR intitulés « **C'EST REPARTI** ». De plus, nous faisons appel à vous pour propager la bonne nouvelle auprès des membres qui n'ont pas de courrier électronique. Merci de nous aider à les informer.

Par ailleurs, vous vous rappelons que lors de l'inscription aux activités, la priorité est accordée aux membres de la CJR. Par conséquent, si vous avez l'intention d'y participer, assurez-vous d'avoir renouvelé votre adhésion comme membre.

Nous vous rappelons que Caroline Tremblay continue, à raison de 5 heures par semaine, à faire du télétravail, à recevoir vos appels téléphoniques (au numéro 418 626-2828) et vos messages adressés à <u>coordcir@gmail.com</u>. Elle peut répondre à vos questions et, lorsque nécessaire, faire suivre votre message à la personne qui pourra y répondre.

On a bien hâte de vous revoir!

Céline Bédard, Présidente Pour le Conseil d'administration Le 6 septembre 2020